

LA CCLMHD RECRUTE !

2 TECHNICIENS(NNES) DE TRAITEMENT D'EAUX USÉES

Catégorie d'emploi : B ou C

Descriptif de l'emploi :

Rattaché(e) au directeur de la régie assainissement et sous l'autorité du responsable stations, vous assurez l'exploitation (entretien, maintenance, curage, gestion des imports/export des boues...) et la gestion (cahier de suivi, versement des données sur logiciel, aide au rapport annuel...) des 3 stations du service en régie ainsi que des bassins d'orage (dont 1 avec traitement). Vous utiliserez une machine de déshydratation mobile (formation assurée en interne). Vous pourrez être amené à réaliser ponctuellement du curage sur réseau ainsi que des contrôles d'assainissement, en renfort à l'équipe réseau.

Missions principales :

- Assurer l'entretien et la maintenance des 3 stations d'épurations en binôme
- Assurer le suivi des imports/exports des boues
- Tenir à jour les cahiers de vie
- Effectuer les interventions de maintenance et d'entretien de premier niveau
- Identifier les dysfonctionnements et leurs origines et en référer au responsable
- Assurer le suivi du bassin d'orage avec traitement
- Utiliser une machine de déshydratation mobile

Missions secondaires :

- Venir en renfort de l'équipe réseau pour du curage ou des contrôles de branchements

Profils recherchés :

Savoirs être :

- Autonomie dans l'organisation de son travail
- Rendre compte du travail fait à ses supérieurs
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Garant du bon fonctionnement des STEU et de la prévention de la pollution du milieu naturel

Savoir-faire :

- Connaissance du fonctionnement de stations d'épurations et des réseaux d'assainissement
- Connaissance des techniques d'entretien des STEU
- Prise d'initiatives dans le cadre des interventions de premier niveau
- Connaissance des risques liés au domaine d'intervention

Formations souhaitées :

Bac +2 minimum, BTS Gemeau / BTS métiers de l'eau

Permis B indispensable

Temps de travail : 35h/semaine

Lieu de travail : l'ensemble des 32 communes de la CCLMHD

Avantages :

- Tickets restaurant
- Supplément familial de traitement (si éligible)
- CNAS
- Possibilité de participation à la mutuelle
- Possibilité de participation à l'assurance maintien de salaire
- RIFSEEP (Régime indemnitaire)
- Association des personnels